

Consentement à la transmission par voie électronique

(Article 748-8 du code de procédure civile et article 803-1 du code de procédure pénale)

Nous vous invitons à lire attentivement la notice n°52283 avant de remplir ce formulaire.

Le consentement à la transmission électronique vous permet de consulter l'état d'avancement de votre dossier en ligne et de recevoir, par voie électronique les avis, récépissés et convocations adressés par le greffe à une partie par tous moyens, par lettre simple ou par lettre recommandée sans accusé de réception. Les avis, récépissés et convocations transmis par le greffe par lettre recommandée avec accusé de réception seront toujours adressés par voie postale.

Cette transmission suppose une connexion internet à son espace personnel sur le site justice.fr après authentification de son identité au moyen d'un compte existant sur France Connect.

Vérifiez, avant de consentir, que vous disposez d'une identité France Connect.

Renseignements vous concernant :

Madame Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Votre adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal |_____| Commune : _____

Pays : _____

Votre numéro de téléphone portable : |_____|

Votre adresse électronique : _____@_____

Vous devez joindre une copie recto-verso de votre pièce d'identité ou la présenter au service d'accueil de la juridiction.

Le cas échéant, renseignements concernant la personne que vous représentez :

► Vous agissez en qualité de **représentant légal d'une personne physique** :

Madame Monsieur

Son nom de famille (nom de naissance) : _____

Son nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Ses prénoms : _____

Si vous êtes représentant d'une personne majeure : vous devez joindre copie de la décision qui vous a désigné représentant légal ;

Si vous êtes représentant d'un enfant mineur : vous devez joindre tout justificatif de votre qualité : copie du livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ou copie de la décision qui vous a désigné représentant légal.

La procédure pour laquelle vous faites la demande :

Juridiction saisie : _____

Service : _____

Numéro de dossier (n° Portalis ou n° Identifiant Justice) : _____

Votre consentement concernant la transmission par voie électronique des avis, récépissés, convocations adressés par le greffe du tribunal :

J'accepte que les **avis, convocations et récépissés** adressés par le greffe à une partie par tous moyens, par lettre simple ou lettre recommandée sans accusé de réception me soient exclusivement transmis par voie électronique via Justice.fr

► Je suis informé(e) que mon consentement ne **peut être révoqué**.

► J'ai bien noté que je dois signaler au service saisi de mon dossier tout changement de mes coordonnées téléphone portable et/ou courriel.

► Je suis informé(e) que mon consentement à la transmission par voie électronique me permettra :

- de consulter l'état d'avancement de ma procédure civile ou pénale,
- de réceptionner des documents ou informations en ligne,
- d'être alerté(e) des modifications intervenues dans mon dossier,
- de recevoir un rappel d'audience par SMS.

► **Je suis avisé(e) que la mise en œuvre de ce service nécessite l'ouverture de mon espace personnel sur le site Justice.fr, après authentification de mon identité sur France Connect.**

Date et signature de la demande :

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : _____ Le 1____/____/____

Signature

Les informations données et renseignées sur ce formulaire sont obligatoires dans le cadre de l'examen de votre demande. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par le ministère de la justice, responsable de traitement. Ces informations sont utilisées pour l'enregistrement de votre consentement au suivi au ligne de votre dossier. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits « Informatique et Libertés », nous vous invitons à consulter la page suivante : <https://www.justice.fr/donnees-personnelles/portail-justiciable>